LA CATASTROPHE DU RAPIDE
Paris-Nantes-Le Croisic

Comme nous l'avons annoncé, dans nos dernières éditions d'hier, une des blessées, Mlle Anne Baumal, est décédée à l'Hôpital où elle avait été transportée, ce qui porte à 15 le nombre des morts dans la catastrophe du rapide 141 C. Paris-Nantes-Le Croisic.

Quant au nombre des blessés, il atteint la centaine. Parmi eux, trois sont très gravement atteints et leur état continue à inspirer des inquiétudes.

D'autre part, voici les noms des deux dernières victimes qui n'avaient pas encore été identifiées : Mme Gonneau, née Gabrielle Cedac, 56 ans, 84, rue Duméril, à Paris et à M. Eugène Aurissaut, 62 ans, demeurant à Maisons-Alfort.

Sur les lieux de l'accident

M. Pierre Appel, sous-secrétaire d'Etat aux Travaux Publics, s'est rendu, dès dimanche soir sur les lieux de la catastrophe.

A la lueur des projecteurs et des torches, M. Pierre Appel a longuement examiné les wagons sinistrés, sous la conduite de M. Radeyr, ingénieur en chef du contrôle du réseau de l'Etat et du P. O., se faisant expliquer en détail les circonstances de la catastrophe, cependant que les équipes de sauveteurs poursuivaient leur besogne en découpant au chalumeau les parois métalliques des wagons.

Après avoir pris des nouvelles des soixante-six blessés hospitalisés à l'Hôtel-Dieu et les neuf autres en traitement à l'Hôpital militaire Broussais, M. Pierre Appel s'est rendu dans les bureaux du chef de gare de Nantes, où il a étudié sur les plans du réseau les circonstances techniques du déraillement.

Malgré l'heure tardive, la visite du ministre avait attiré une foule très dense parmi laquelle se trouvaient des parents et des amis des victimes probables, qui ne sont pas encore identifiés.

M. Pierre Appel s'est rendu ensuite à la Préfecture, où il a passé la nuit.

A l'Hôpital

Hier matin, à 9 heures, après avoir salué les corps des victimes à l'Hôtel-Dieu, il est allé prendre des nouvelles des blessés.

Pendant toute la soirée et jusqu'à une heure avancée de la nuit, des scènes déchirantes se sont déroulées à l'Hôtel-Dieu, où les familles des victimes sont venues reconnaître les corps de leurs parents. C'est ainsi que M. Formet, de Levallois-Perret, lui-même rescapé de la catastrophe, après avoir été pansé à l'Hôpital Broussais, s'est rendu à pied à l'Hôtel-Dieu, reconnaître le corps de sa femme et celui de son bébé de 18 mois.

M. Montjepin, qui figure sur la liste des morts, s'était rendu à Nantes voir sa fiancée, avec laquelle il devait se marier en septembre prochain. En attendant que les dispositions soient prises pour ses obsèques, son corps a été réclamé par la famille de celle qui devait devenir sa femme.

L'enquête judiciaire

M. Delrieu, juge d'instruction, a poursuivi, hier après-midi, sur les lieux de la catastrophe, l'enquête sur les causes du déraillement du rapide du Croisic.

Le magistrat s'est fait expliquer par les ingénieurs de la Compagnie le mécanisme des dispositifs de signalisation installés sur la voie, ainsi que des appareils de sécurité de la locomotive. Il semble ressortir de cet examen que la culpabilité du mécanicien du train sinistré serait engagée.

De son côté, M. Thebaud, chef du train, assez sérieusement blessé au cours du déraillement a fait devant le magistrat le récit suivant de l'accident

« A mon départ d'Angers' on m'avait remis la feuille de marche, signalant que le convoi devait ralentir avant d'arriver à Nantes, par suite des travaux effectués sur la voie. Connaissant l'expérience du mécanicien, je ne songeai nullement à actionner l'appareil de sécurité placé dans mon wagon au moment où le convoi abordait la zone indiquée, certain que mon collègue avait aperçu les signaux.

» Au même instant, je me sentis soulevé de terre, dans un indescriptible fracas, cependant que mon wagon emporté à une vitesse vertigineuse, se couchait sur la voie.

» Un grand silence coupé par des jets de vapeur et par les cris des victimes, succéda à cette minute d'épouvante. Je pus enfin me dégager et je m'efforçai de sauver les blessés en attendant l'arrivée des premiers secours, lesquels furent sur les lieux quelques minutes après la catastrophe ».

Les condoléances du Président de la République

Dès qu'il a eu connaissance de la catastrophe du rapide du Croisic, M. Albert Lebrun, président de la République, a prié le Préfet de la Loire-Inférieure de présenter aux familles des victimes ses vives et douloureuses condoléances.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Mardi 6 juin 1933. — Soleil : lever, 3 h. 51 ; coucher, 19 h. 38 ; Lune : lever, 18 h. 21 ; coucher, 1 h. 51.
Aujourd'hui : Saint-Claude. — Demain Saint-Lié

MÉTÉOROLOGIE. — Station de Lille. — Observations faites le 5 juin 1933 à 9 h. Baromètre : 763 mm. 7 ; baisse depuis la veille, à 9 h. : 1 mm. 5 ; Thermomètre Fronde : 21.7 ; Minima : 15.5 ; Maxima de la journée de dimanche : 29.4 ; Etat hygrométrique : 61 ; Hauteur d'eau tombée depuis la veille à 9 h. : Néant ; Direction du vent : Sud-Est ; Force : faible ; Direction des nuages : Pas d'observation ; Etat du ciel : pur ; Temps probable pour mardi : Chaud ; Beau.

PRÉVISIONS DE L'OFFICE NATIONAL. — Région Nord. — Même temps ; Ciel clair ou quart couvert ; Vent du secteur Est faible. — Maximum de température sans changement important sur la veille.

LES MÉFAITS DE LA CHALEUR EN GRANDE-BRETAGNE

Plusieurs morts, 500 enfants malades et des incendies

La vague de chaleur qui a sévi en Angleterre au cours de la semaine dernière s'est fait sentir encore plus vivement pendant la journée d'hier. Jamais, à la Pentecôte, la température n'avait été aussi torride en Grande-Bretagne depuis l'année 1900. A Londres, le thermomètre a enregistré 87 degrés Fahrenheit soit 30° centigrade à l'ombre dans la journée de dimanche, et l'on prévoyait que la chaleur serait encore plus forte. Profitant des fêtes, les Londoniens se sont réfugiés en grand nombre sur les diverses plages du littoral ou à la campagne.

De divers endroits, on signale plusieurs morts provoquées par la température excessive. Par suite de celle-ci également, 500 enfants sur 30.000, qui s'étaient rendus à la procession catholique organisée à Liverpool, se sont trouvés mal et un certain nombre d'entre eux ont été admis à l'hôpital. Enfin, à Londres, et dans la banlieue de la capitale, jamais les incendies ou commencements d'incendie n'ont été si nombreux au cours du week-end.

« LA DÉLIVRANCE EST PROCHE » A DÉCLARÉ M. HERRIOT

M. Herriot a présidé, à Culoz, plusieurs cérémonies.

Au banquet, M. Herriot a pris la parole. Parlant des difficultés de l'après-guerre et de la crise actuelle, le maire de Lyon a estimé que la délivrance approche.

« A l'intérieur, a-t-il dit, nous venons de trouver 11 milliards de ressources nouvelles pour combler le déficit et pour l'année prochaine nous envisageons un redressement plus complet par le rétablissement de l'équilibre industriel et agricole.

» A l'extérieur, nous travaillons à la paix et je persiste à croire que pour la maintenir, rien ne lui est plus favorable que ma formule de 1924 : arbitrage, sécurité, désarmement. Faites confiance au président du Conseil actuel, M. Daladier, et à M. Paul-Boncour, ce sont deux bons et vigilants ouvriers de la paix ».

Douze personnes électrocutées en Suisse

A Origgiogna, dans la vallée de Leventina (Tessin), vers midi, des habitants du pays descendaient du bois au moyen de câbles, quand un de ceux-ci entra en contact avec une ligne électrique à haute tension.

Il y eut sept tués et cinq blessés, dont trois sont dans un état désespéré.

UN MARI, EN DÉSACCORD AVEC SA FEMME, FAISAIT LA GRÈVE DE LA FAIM

Depuis le 14 mai, Jean Rousselot, 60 ans, carrossier, à Châtellerault, n'avait plus été revu. La présence d'un homme ayant été signalée sur la rive droite de la Vienne, à la hauteur de la ferme de la Tuberie, la police se rendit sur les lieux. Après une heure de recherches, on découvrit le pauvre homme allongé dans une sorte de clairière qu'il avait façonnée au milieu des ronces.

M. Rousselot, qui avait toute sa lucidité d'esprit, déclara que, ne pouvant plus s'entendre avec sa femme, il faisait depuis trois semaines, à cet endroit, la grève de la faim, qu'il continuerait. Depuis sa disparition il n'avait absorbé, de temps à autre, qu'un peu d'eau à l'aide d'un chalumeau. Il dormait le jour et remuait toute la nuit pour ne pas avoir froid. Il déclare n'avoir souffert de la faim que pendant les deux premiers jours, mais la soif le tenaillait constamment.

UNE MANIFESTATION RELIGIEUSE HIER A BAILLEUL

L'organisation d'un congrès eucharistique avait attiré hier à Bailleul des milliers de pèlerins accourus de tous les points de la région. Tous les quartiers de la ville étaient abondamment décorés et transformés en un parterre multicolore dont la belle ordonnance retint les nombreux excursionnistes qui traversèrent la ville dès les premières heures de la matinée.

Des kilomètres de guirlandes fleuries qui étaient particulièrement fournies aux abords de la Grand'Place. Contre l'Hôtel de Ville, un vaste reposoir encadré de plantes vertes.

Le matin, se déroulèrent, devant une nombreuse affluence, plusieurs cérémonies religieuses, mais le grand cortège avec son exceptionnelle affluence de pèlerins, occupa la majeure partie de l'après-midi.

Mgr Liénart, cardinal, évêque de Lille, présidait, entouré de hautes personnalités du monde ecclésiastique. Les groupes costumés et les nombreux chars présentaient un coup d'œil très pittoresque par leur variété et la richesse de costumes. La cérémonie finale se déroula Grand'-Place, où une courte allocution, diffusée par un haut-parleur, fut prononcée par M. le chanoine Delattre.

Des mesures spéciales avaient été prises pour régler la circulation qui s'opéra sans encombre.

LE GRAND CONCOURS AGRICOLE DE BÉTHUNE

La Société d'agriculture de Béthune avait, comme les années précédentes, organisé, hier, un grand concours agricole (tous animaux), et une exposition d'instruments et de machines qui servent à l'agriculture et obtinrent un très gros succès.

Le temps magnifique avait permis à une foule de visiteurs de tous les points de la région, de venir voir et admirer les sujets exposés et se rendre compte des nouvelles créations des moyens mis à la disposition des agriculteurs. Les visiteurs n'ont pas été déçus et ont pu voir et apprécier les progrès réalisés tant comme ils ont pu se rendre compte des efforts réalisés par les paysans.

Durant toute la majeure partie de la journée, la ville de Béthune connut une animation vraiment extraordinaire. Les places Lamartine, de la République, du Maréchal-Pétain, l'office, le boulevard

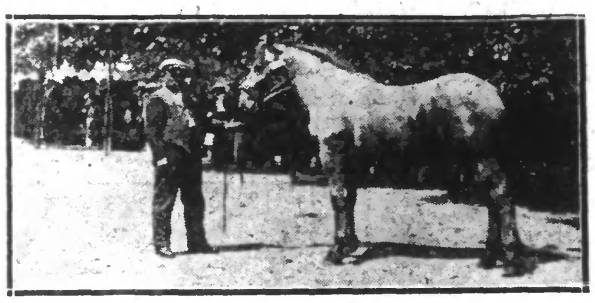

La présentation d'un concurrent

Kitchener et les rues adjacentes, où étaient exposées les machines et les groupes d'animaux, étaient noires de monde et la circulation presque impossible.

Chacun a pu se rendre compte du succès remporté par cette manifestation agricole, industrielle et aussi commerciale car nombreuses durent être les affaires réalisées par les exposants.

En ce qui concerne le concours des animaux, les différents jurys qui ont fonctionné durent avoir la mission bien délicate pour opérer consciencieusement le classement tant les sujets concurrents étaient de bonne valeur et de grand intérêt.

Ces opérations, que la foule avait suivies avec curiosité, prirent fin vers 13 h. et les résultats en furent proclamés aussitôt.

Dans la grande salle de la Maison d'Agriculture, eut lieu ensuite la remise de récompenses aux vieux serviteurs de l'agriculture. M. Giaccobi, sous-préfet, qui assistait à cette cérémonie, tint à féliciter les lauréats.

Le banquet

A 13 h., un grand banquet réunissait à l'Hotel de France, les membres du Comité de la Société d'Agriculture, les membres des jurys et les personnalités invitées.

Ce banquet, auquel participaient de nombreux convives, fut placé sous la présidence de M. *Giaccobi*, sous-préfet, et près de lui, à la table d'honneur, se trouvaient MM. Delory, président de la Société d'Agriculture ; Appourchaux, député ; Decrombecque, président de la Caisse du crédit mutuel agricole de l'arrondissement ; P. Bachelet, président de la Société Centrale Agricole d'Arras ; Boilleux Bachelet, président de la Caisse départementale de crédit agricole ; Pannelle, maire de Béthune ; Salmon ; Canda, députés ; docteur Thilliez, Decroix, conseillers généraux ; Delattre, président de la Société d'Agriculture de Boulogne ; Goubet, conseiller général de Bapaume ; Henri Elby, président du Comice Agricole de Carvin ; Corne, président de la Société d'Agriculture de Montreuil ; Lefort, directeur des services agricoles et Triboudeaux, directeur honoraire.

Au dessert, des allocutions furent successivement prononcées par :

M. *Delory*, président de la Société d'Agriculture, qui salua les personnalités présentes et félicita les lauréats du concours.

M. *Baudelle*, vice-président qui, au nom de ses amis, remercia les agriculteurs de leur confiance et de l'avoir réélu, ainsi que MM. Dehosse et Ponnelle, comme membres du bureau.

M. *Ponnelle*, maire de la ville de Béthune qui, depuis 50 années, est le secrétaire archiviste de la société, remercia également et assura de son dévouement les agriculteurs, ainsi que la sollicitude de la municipalité béthunoise.

M. *Appourchaux*, député, dit sa satisfaction du résultat de la journée et assura les Agriculteurs de son appui dans la défense de leurs revendications.

M. *Decrombecque* parla de la crise présente et du problème du blé.

M. *Salmon*, député, s'associa aux paroles des précédents orateurs et félicita les organisateurs et lauréats du magnifique concours. Il fit un exposé bref des travaux parlementaires et la défense des intérêts des agriculteurs.

M. *Giaccobi*, sous-préfet, apporta les félicitations et les encouragements du gouvernement et fit une incursion très intéressante dans le problème de l'économie, et demanda aux agriculteurs de notre région de faire confiance aux délégués du gouvernement français, qui doivent participer aux débats sur cette grande et grave question à Londres.

Après avoir lui aussi salué les personnalités présentes et fait l'exposé des résultats obtenus pour M. Bomard, directeur de l'école d'agriculture départementale et M. Bourel, professeur agronome, le sympathique représentant du gouvernement, tirant la conclusion de cette journée de manifestation régionale, leva son verre à la prospérité de l'agriculture.

L'après-midi de lundi fut consacrée à différentes réjouissances dans les divers quartiers de la ville.

Vers 17 h., une foule considérable stationnait place Pétain, pour assister au à la République et à la France. départ du ballon, qui fut suivi d'un rallye organisé par le Moto Club Béthunois.

LE PALMARES DU CONCOURS D'ANIMAUX

POULAINS DE TRAIT d'un an à 18 mois. — *Femelles.* — 1re prime, 200 fr. M. Inglart, à Witternesse ; 2e, 150 fr., M. P. Guise, à Monbernanchon ; 3e, 100 fr., M. J. Delory, à Hesdigneul ; 4e, 75 fr., M. P. Basse, à Essars ; 5e et 6e, 70 et 60 fr., M. Traisnel, à Fouquières-les-Béthune ; 7e, 60 fr., M. Ch. Berthelet, à Witternesse ; 8e, 50 fr., M. Sylvain Laloy, à Witternesse.

Mâles. — 1re prime, 150 fr., M. Mahieu, à Witternesse ; 2e, 100 fr., M. E. Delelis, à Essars ; 3e, 75 fr., M. L. Blondel, à Lacouture ; 4e, 50 fr., M. P. Barrois, à Witternesse.

POULAINS DE TRAIT de 2 ans à 30 mois. — *Femelles.* — 1re prime, 300 fr. M. Mahieu, à Witternesse ; 2e, 200 fr., M. Aug. St-Laurent, à Bourecq ; 3e, 150 fr., M. J. Ceron, à Witternesse ; 4e, 125 fr., M. Gazes, à Quernes ; 5e et 6e, 100 fr. et 70 fr., M. Delory, à Hesdigneul ; 7e, 60 fr., M. Berthelet, à Witternesse.

Mâles. — 1re prime, 250 fr., M. Noulette Aug., à Essars.

ETALONS BOULONNAIS âgés de 3 ans et au-dessus, faisant le service dans l'arrondissement. — Prime de 100 fr. à « Azur », à M. Mahieu de Witternesse.

Prix de bandes de trois poulains. — 1re prime, 150 fr., M. J. Delory, à Hesdigneul.

ESPÈCE BOVINE

Catégorie des taureaux sans dents. — 1re prime, 450 fr., M. Dubois, à Lestrun ; 2e, 400 fr., M. Garache, à Westrehen ; 3e, 375 fr., M. Delval, à Auchy-au-Bois ; 4e, 350 fr., M. Léon Hédoin, à St-Floris ; 5e, 310, M. Gruson, à Lacouture ; 6e, 300 fr., M. Jacquemont à Lestrem ; 7e, 90 fr., M. Delelis, à Essars ; 8e, 80 fr. M. Pruvost, à Essars ; 9e, 70 fr., M. Delhaye, à Norrent-Fontes.

Taureaux de 2 et 4 dents. — 1re prime, 400 fr., M. Dubois, à Lestrem ; 2e, 375 fr. M. Hédoire, à St-Floris ; 3e, 350 fr., M. Tresnel, à Fouquières ; 4e, 300 fr., M. Colson, à Lestrem ; 5e, 80 fr., M. Decrombecque, à Hersin-Coupigny ; 6e, M. Dubois, à Ranchicourt ; 7e, M. Blondeau, à Gonnehem.

Vieux taureaux de 6 dents et plus. — 1re prime, 60 fr., M. Decrombecque, à Hersin-Coupigny ; 2e, 40 fr., M. Vienbled, à Annequin.

Vaches laitières de race flamande, possédant à un haut degré les qualités laitières et de belle conformation. — 1re prime, 250 fr., M. Delisse E., à Essars ; 2e, 200 fr., M. Brige Delannoy, à Béthune ; 3e, 175 fr., M. Dubois A., à Lacouture ; 4e, 160 fr., M. Bouquet, à Béthune ; 5e, 110 fr., M. Delelis E., à Essars ; 6e, 90 fr., M. Pruvost R., à Essars ; 7e, 80 fr., M. Roussel L., à Beuvry ; 8e, 75 fr., M. Bouquet, à Béthune ; 9e, 70 fr., M. Delannoy Brige, à Béthune ; 10e, 65 fr., M. Alf. Dubois, à Lacouture.

Génisses sans dents. — 1re prime, 200 fr., M. Traisnel Tronquoy à Fouquières ; 2e, 140 fr., M. Aubrique Bayard, à Labuissière ; 3e, 70 fr., M. Bouquet, à Béthune ; 4e, 60 fr., M. Dubois Alfred, à Lacouture.

Génisses de 2 dents. — 1re prime, 200 fr., M. Traisnel, à Fouquières ; 2e, 140 fr., M. Dubois Alf., à Lacouture ; 3e, 70 fr., M. Pruvost, à Essars ; 4e, 60 fr., M. Bouquet, à Béthune ; 5e, 50 fr., M. R. Pruvost, à Essars ; 6e, 40 fr., M. Dellisse, à Essars.

Génisses et vaches de 4 à 6 dents, reconnues pleines ou à lait. — 1re prime, 200 fr., M. Bouquet, à Béthune ; 2e, 140 fr., M. R. Pruvost, à Essars ; 3e, 80 fr., M. Bouquet, à Béthune ; 4e, 70 fr., M. Dubois Alf., à Lacouture ; 5e, 60 fr., M. Roussel L., à Beuvry ; 6e, 50 fr., M. Dullenbars, à Rauchicourt ; 7e, 40 fr., M. L. Roussel, à Beuvry.

CHAMPIONNATS. — Médaille de vermeil offerte par M. le ministre de l'Agriculture, au plus beau taureau, à M. Dubois, de Lestrem.

Championnat au plus beau poulain, à M. Mahieu, à Witternesse.

Championnat des vaches laitières, M. Delelis E., à Essars.

Championnat des génisses sans dents à M. Tarisnel, de Fouquières-les-Béthune

ESPÈCES OVINE ET PORCINE

Béliers. — 1re prime, 100 fr., M. Vasseur, à Maisnil-les-Ruitz ; 2e, 75 fr., M. Brismaille à Hersin-Coupigny ; 3e, 50 fr., M. Dourlens, à Labuissière.

LIRE EN CINQUIÈME PAGE :
LE RÉVEIL AGRICOLE

L'HORRIBLE DRAME CONJUGAL D'AVION

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

C'est tout ce que la pauvre femme put dire. Vu son état extrêmement grave, M. le docteur Fourmestraux la fit admettre d'urgence à l'hôpital d'Arras.

A 3 heures, la victime fut transportée dans cet établissement en auto, par les soins de M. Carré, adjoint au maire.

M. Partal monta dans l'appartement de la victime. Le logement qu'elle occupait avec son fils Joseph, âgé de 18 ans, se compose de deux pièces : une cuisine et une chambre à coucher.

Un désordre indescriptible régnait dans l'appartement, la lampe gisait sur le sol, le lit était aspergé de sang, sur le plancher du sang, sur le palier toujours du sang.

La lutte avait dû être violente entre la victime et son meurtrier.

On trouva un billet de retour de chemin de fer de Sains-Bouvignies-Avion, dont l'aller avait dû être utilisé par le meurtrier, qui se nomme Henri Guilbert, 49 ans, mineur, demeurant route de La Bassée, à Lens.

Menacée de mort

Activement M. Partal poursuivit son enquête. Il interrogea Joseph Guilbert, le fils de la victime, qui était absent quand le drame se déroula.

« J'ai appris le drame à 2 heures du matin, déclara-t-il. Il y avait depuis longtemps une mauvaise entente entre mes parents. A plusieurs reprises mon père menaça ma mère de la tuer. Très souvent il nous mettait à la porte et nous devions nous réfugier chez des voisins compatissants.

» Je ne sais rien sur la scène sanglante qui s'est déroulée en mon absence ».

Mlle Froissart, qui habite sur le même palier que Mme Guilbert, put fournir plus de précisions.

« Mme Guilbert, déclara-t-elle, dut se séparer de son mari à la suite des nombreuses scènes de brutalité dont elle était fréquemment victime.

» La semaine dernière Guilbert est venu trois fois voir sa femme et la supplier de reprendre la vie commune. La malheureuse refusa chaque fois, malgré les menaces de mort qu'il proférait à son égard.

» Dimanche, vers 8 h. 30, Guilbert monta à l'appartement de sa femme. Je savais que Mme Guilbert était partie à Lens, pour assister à une cérémonie de communion.

» Ne trouvant personne, il repartit. Vers minuit, je venais de rentrer du cinéma, j'entendis la dame Guilbert, qui me demandait, sans ouvrir sa porte, si j'avais laissé la porte du couloir ouverte, parce que son fils n'était pas rentré. Je lui répondit affirmativement.

» Quelques instants plus tard j'entendis des chuchotements provenant de la chambre à coucher de ma voisine, je n'ai pas prêté plus d'attention, croyant que Joseph venait de rentrer.

» Je me mis au lit et presque aussitôt j'entendis Mme Guilbert crier : « Vite, Armecle, un verre d'eau et ouvrez votre porte, je viens d'être blessée par mon mari ». Craignant pour ma personne, je n'ouvris ma porte que lorsqu'elle m'eut affirmé que son mari était parti ».

» Un spectacle horrible s'offrit à mes yeux, je vis la pauvre femme qui portait une atroce blessure au côté gauche du cou, par où le sang s'échappait en abondance.

» Affolée, je descendis chez Mme Cortin, suivie par Mme Guilbert. Je courus chercher le docteur Fourmestraux, qui arriva aussitôt pour donner ses soins ».

On peut établir d'après cette déclaration, que le meurtrier ayant trouvé la porte du couloir ouverte, en profita pour pénétrer dans l'habitation, en ayant soin d'enlever ses souliers pour ne pas être entendu.

Qu'est devenu le meurtrier ?

Malgré les recherches entreprises d'urgence, la trace du meurtrier est restée introuvable. On sait que dans sa précipitation il s'est enfui sans prendre ses chaussures.

M. Partal fit alerter les brigades de gendarmerie et le commissariat de police pour entreprendre des recherches.

Les gendarmes de Lens se rendirent au domicile de Guilbert, route de La Bassée. Ils trouvèrent le logement vide, une somme de 300 francs en billets de banque était éparpillés sur le parquet. Ceci fait supposer que Guilbert après avoir commis son crime, a dû regagner son domicile, puis avoir pris la résolution de disparaître. S'il voulait chercher à fuir, il aurait certainement emporté tout l'argent qu'il avait à sa disposition.

Il y a tout lieu de croire, dans de telles circonstances, que pris de remords, il ait attenté à ses jours.

La descente du Parquet

Avisé de ce drame, le Parquet d'Arras, représenté par MM. Dejean de la Batie, procureur de la République ; Fontaine, juge d'instruction, et Ducrocq, greffier, descendit à Avion, à 11 h. 25.

Les magistrats se rendirent d'abord au commissariat de police, où ils firent connaissance des premiers éléments de l'enquête.

Ils se rendirent ensuite à la maison du crime, où ils procédèrent à certaines constatations et à l'interrogatoire de plusieurs témoins.

Les renseignements recueillis sur Guilbert sont médiocres ; il était considéré comme s'adonnant à la boisson et comme un individu violent et emporté. Sa mère habite Liévin et il a une sœur qui demeure à Paris.

Il y a une vingtaine d'années il a déjà été condamné à trois mois de prison pour avoir tenté de trancher la gorge de sa première femme.

La victime est au contraire très bien considérée.

Hier, à 17 heures, nous avons fait prendre de ses nouvelles à l'hôpital d'Arras et l'état de la malheureuse était stationnaire.

Ce drame a causé une profonde émotion parmi la population avionnaise.

L'EXPOSITION PHILATÉLIQUE NATIONALE DE LILLE

LA JOURNÉE D'HIER A ÉTÉ MARQUÉE PAR LA SÉANCE DE CLOTURE DU CONGRÈS FÉDÉRAL

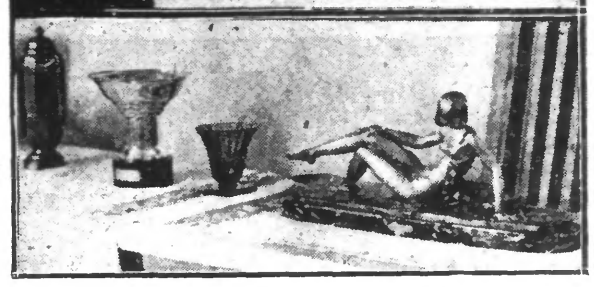

EN HAUT : M. ROUSSELLE, Commissaire général de l'Exposition, regardant la collection de M. MOTTE-FLIPO, prix de championnat de l'Exposition Philatélique de Lille. — EN BAS : Quelques prix de valeur offert aux lauréats.

La seconde et dernière séance du congrès fédéral de la philatélie s'est tenue hier au Palais de la Bourse de Lille, sous la présidence de M. Dole, président de la Fédération.

Elle débuta à 9 heures, et 22 vœux élaborés par diverses commissions nommées au cours de la séance de dimanche, furent lus, discutés puis adoptés.

Il fut ensuite décidé que l'exposition et le congrès de 1934 se tiendraient à Grenoble, à la Pentecôte.

M. Plot, président de la société philatélique de Grenoble remercia M. Dole de son choix et signala l'heureuse coïncidence qui fait que les philatélistes grenoblois fêteront l'année prochaine le 40e anniversaire de leur société.

Le congrès choisit ensuite Nice comme siège de l'exposition nationale de 1935.

M. Rillet, président de l'Association philatélique lilloise signala à ses collègues un point embarrassant pour lequel il proposa une solution.

Il s'agit du matériel de cadres acheté par la société lilloise pour l'exposition et offert à la Fédération. M. Billet croyait pouvoir couvrir la somme dépensée grâce aux billets de tombola vendus à l'entrée de l'exposition. Cette vente n'a pas rapporté la somme espérée et le président de l'A.P.L. demande que les frais soient répartis entre les 110 sociétés de la Fédération auxquelles il serait remis en échange le reste des billets. Après une longue discussion, la proposition est acceptée en principe, mais pour les prochaines expositions.

La séance fut levée vers 12 h. 30.

Les congressistes occupèrent l'après-midi au Carnaval d'été de la Grande Kermesse de Pentecôte.

Le soir, à 20 h. 30, ils se réunirent à l'Hôtel de Strasbourg pour le banquet du palmarès.

LA GRANDE KERMESSE DE LILLE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Au passage, nous avons pu noter l'excellente société de trompettes « La Diane Avionnaise » ; la Pédale Ouvrière et les Diables Rouges de Roubaix ; le char du Jardin des Songes d'Auby dont la reine arborait un chapeau chinois ; la section musicale et le groupe de pierrots de Quivy-le-Petit ; le char bûcher de la Madeleine ; la famille ambulante de Vilvorde ; le char de la Mairie de Lille ; les brigands de la Forêt Noire de Velaine-sur-Sambre ; la Fanfare de Thumeries ; le Cercle Cosmopolite de Bruxelles ; les danseurs du Mont-St-Amand ; les papillons et libellules d'Ath ; les anciens de 1848 de Wattignies ; le char des Moissonneurs de Dunkerque ; le Club des soldats du Congo, de Lembecq ; les deux sections musicales de Gand qui arboraient une gigantesque enseigne libellée de la manière suivante : « Nous sommes belges et non pas français, mais nous portons les mêmes noms : Frères ». Il leur fut fait un beau succès sur tout le parcours.

Citons encore les Gilles de Braine-le-Comte et de Jemmapes dont l'éloge n'est plus à faire ; les dames, demoiselles et majestés d'Anvers ; le char apothéose de la Musique ; « Les Risquons-Tout » de Lille.

Le char de la Flandre carnavalesque du club des XX et le géant Gambrinus clôturaient le cortège. Derrière et fermant la marche on remarquait dans un landeau M. Coulon, adjoint aux fêtes de la ville de Lille, représentant M. Roger Salengro, député-maire.

La dislocation

La foule formait sur le parcours entier que le cortège devait suivre une double haie serrée. Une sorte d'allégresse montait de toute cette foule qui, levant les yeux, pouvoir voir autant de visages aux fenêtres, aux balcons et jusque sur les toits des maisons arborées aux couleurs nationales belges et françaises.

Les applaudissements et les cris saluèrent spontanément les plus beaux groupes costumés sur le parcours que voici : boulevard Papin, place Simon-Vollant, rues de Paris, Gustave-Delory, des Augustins, du Molinel, de Tournai, place de la Gare ; rue Faidherbe, place du Théâtre, rue des Manneliers, Grand'Place, rue Nationale, place de Strasbourg, rues Massena, Léon-Gambetta, place Casouette, rue d'Esquermes, boulevard Montebello, rue d'Iéna, place des Quatre-Chemins, rues de Wazemmes, d'Artois, place Philippe-le-Bon, rue Nicolas-Leblanc, places de la République, Richebé, rue du Molinel.

La dislocation se fit en ordre à l'angle des rues du Molinel et de Paris. La foule lentement se dispersa et s'en fut envahir de son flot la Grand'Place où devait avoir lieu un magnifique concert d'art.

Il y a tout lieu de féliciter la Commission municipale des fêtes qui réussit à mettre sur pied un semblable cortège et à en assurer la parfaite exécution ; signalons toutefois le chef du service des fêtes qui se dévoua plus particulièrement : M. Maurice Ryckebusch.

Un magnifique concert d'art

C'est à la Musique municipale de la ville de Lille, qui compte une centaine d'exécutants et est dirigée excellemment par M. Paul Lagre, que revint l'honneur de fournir une exécution attentivement suivie par une foule d'auditeurs. Au programme figuraient des morceaux de compositeurs tels que Wagner, Brahms, Liszt, Rossini, etc... C'est dire que la tâche des musiciens était ardue. Ils s'en tirèrent tout à leur honneur. Le public goûta plus particulièrement Tannhauser, Danses hongroises et l'ouverture du Barbier de Seville.

Les fêtes de nuit

Dans la soirée des kermesses flamandes étaient organisées place Catinat et quai Vauban. Le public s'y rendit nombreux.

A partir de 22 h. 30 on admira beaucoup le grand feu d'artifice donné place de la République. Il était composé de 12 flammes, 10 feux, 25 tourbillons, 80 comètes, 140 volcans, 168 lances, 385 marrons et bombes, 422 chandelles et près de 3.000 détonations et jets.

C'est ainsi que se terminèrent les brillantes fêtes de la grande kermesse lilloise qui a connu cette année, grâce à une température magnifique, un succès inoubliable.

Signalons que ce matin, à 11 h., il sera procédé dans la salle d'honneur de l'Hôtel de Ville au tirage au sort des primes du Carnaval d'Eté en présence des membres de l'Administration municipale, de la Commission organisatrice et des délégués des sociétés carnavalesques.

FEUILLETON DU 6 JUIN 933. — N. 38

LE POIDS DE LA FAUTE

par Daniel RICHE

— J'en ai un peu abusé. — Puis, changeant de place pour se hausser un peu, le malade demanda : — Pourquoi votre femme ne vous a-t-elle pas accompagné ?

Durieux-Fargasse ne put retenir un mouvement étonné.

— Mon Dieu, chez nous, mon cher comte, répondit-il gêné, il n'est pas d'usage que les dames viennent voir les messieurs alités.

— Un malade n'est plus un homme... Le visiter, c'est de la charité.

— Je vous assure...

— Amenez-la moi, un de ces jours... Demain, vous me ferez plaisir.

Prudemment, le visiteur ne voulut s'engager :

— Demain ?... Je ne sais... Les dames n'ont rien à faire, mais sont toujours très occupées.

— Dites-lui qu'elle doit avoir pitié... Si l'on m'opère, qu'adviendra-t-il ?

— La guérison... A notre époque, les chirurgiens sont maîtres.

— Je préférerais devant moi une bande de loups, tous crocs dehors, qu'un chirurgien avec, en main, un tout petit bistouri.

— Ne vous effrayez pas...

— Oh ! j'espère... Sans cela, c'est si vite fait de ne plus souffrir... Voilà qui ne me quitte jamais.

Il ouvrit le boîtier de sa montre, qu'il avait atteinte péniblement sur la table placée près de lui et montra quelques petites pastilles noires qui s'y alignaient.

— Du poison ?

— Oh ! à peine... une extase et tout est fini... En voulez-vous une ?

— Oh ! non ! Je veux m'en aller quand je ne pourrai plus faire autrement.

— Vous croyez. Il y a des cas où l'on est dans l'obligation d'abréger ses souffrances. J'ai vu, par exemple, un homme enseveli sous sa maison, la moitié du corps seulement ; il aurait fallu le couper en deux pour le dégager !... Il est mort dans une atroce agonie... Et combien d'autres cas !... Moi, je m'évaderai à volonté, c'est bien préférable. Cette certitude a son charme.

— Peut-être, concéda le jeune homme.

Ossipoff le crut ébranlé. Pour l'égarer dans la notion de la vérité et effriter sa résistance, il appuya :

— Décidément vous n'en voulez pas ?... Voyez, c'est commode... Dans le boîtier de la montre.

— Non, non...

— Vous avez tort. La mort, rien de plus pratique quand on se sent à charge à soi-même... et aux autres.

— Allons, je vous quitte, mon cher comte, je vous ai fatigué, je le crains... Si vous en arrivez à une intervention chirurgicale, un praticien de grande valeur, chirurgien des hôpitaux de Paris, se trouve actuellement de passage à Nice.

— Il s'appelle ?

— Henri Bourian.

— J'en parlerai à mon médecin... S'il fallait absolument, on pourrait voir...

Sur cette dernière parole, il se laissa retomber, le visage creusé par la fatigue.

— Au revoir, je reviendrai.

— Oui, c'est cela, balbutia-t-il... Bientôt... Demain... Avec votre femme.

Devant le jardin des Hespérides, Yvette et Maroussia, ombrelles ouvertes, admiraient en bavardant le développement magnifique de la baie encerclée par la ville très blanche et très ensoleillée sur le fond sombre des montagnes.

— Ma pauvre chère, soupirait l'étrangère, je suis navrée en pensant que j'entre, pour une part, dans vos douleurs présentes. Je croyais bien dire...

— Et moi j'ai cru bien faire.

— Vous comprenez, je n'avais jamais aimé... Je ne savais pas... J'ai développé des théories. Mais entre des phrases et la vie !... C'est seulement maintenant où mon cœur est pris que je comprends la distance qui les sépare.

— La théorie que vous m'avez exposée je l'ai si bien acceptée parce qu'elle épargnait mon orgueil. Elle m'évitait d'avouer à Marc... Ah ! je regrette..., je regrette. Je n'ai réussi qu'à faire trois malheureux !

— L'avenir vous reste.

— Basé sur la mort.

— C'était entendu d'avance. Comme palliatif, vous pouvez vous dire que, grâce à vous, Claude s'en ira dans de la joie.

— Non, dans l'amertume.

— C'est impossible !

— Hélas, si ! Car il y a une chose, ma bonne amie, que vous comprendrez maintenant où votre cœur s'est ouvert à l'amour. Aimant Marc, je n'ai pu me résoudre à devenir complètement la femme de Claude. A l'idée de sentir ses lèvres sur mes lèvres, sa chair frôlant la mienne, tout mon être s'est révolté et j'ai fermé, le soir, ma porte à double tour.

Maroussia, interloquée, regarda Yvette et ne laissa tomber qu'une exclamation de surprise.

— J'ai peut-être eu tort, continua la jeune femme, j'ai « sûrement » eu tort. Mais je n'ai pas pu... Et plus il a demandé, insisté, invoquant ses droits, plus sa première répugnance, toute sentimentale, a dégénéré en dégoût.

— Ma pauvre Yvette !

— Ah ! oui, vous pouvez me plaindre !... Pour couronner toutes mes infortunes, une sorte de brute me poursuit, m'accable d'assiduités et d'amabilités des plus compromettantes, qui ont mis Claude en défiance sans préciser